
CSAL du 20/03/2025

A l'ordre du jour :

- Approbation du PV du CSAL des 08/02/2024, 16/02/2024, 25/06/2024 et 11/10/2024,
- Modification des horaires d'accueil physique au SGC de Nuits St Georges et des horaires d'accueil téléphonique pour les SGC d'Auxonne, Is Sur Tille et Nuits St Georges. Modification des modalités d'accueil physique au SGC D'Is Sur Tille (pour avis),
- Dotation Globale de Fonctionnement : compte-rendu d'exécution 2024 et prévisions 2025 (pour information),
- Bilan 2024 des accueils de proximité (pour information),
- Bilan 2024 de l'accueil physique dans les services (SIP, SDIF et SGC) (pour information),
- Point d'étape sur l'expérimentation au 1^{er} septembre 2024 du transfert du recouvrement forcé des SIE de Beaune et Dijon au PRS (pour information),
- Questions diverses (participation de la DRFIP 21 à l'accueil de condamnés à des TIG en 2025, information sur l'avancée des travaux en vue de la densification du site Banque).

Approbation du PV du CSAL des 08/02/2024, 16/02/2024, 25/06/2024 et 11/10/2024

La CFTC a approuvé ces 4 PV.

Modification des horaires d'accueil physique au SGC de Nuits St Georges et des horaires d'accueil téléphonique pour les SGC d'Auxonne, Is Sur Tille et Nuits St Georges. Modification des modalités d'accueil physique au SGC d'Is Sur Tille

Les horaires d'accueil physique et téléphonique ont été adoptés en mars 2021 conformément à la circulaire du 10 décembre 2020 qui prévoit :

- pour les sites implantés dans les communes de moins de 10 000 habitants, un volume minimal d'ouverture hebdomadaire de 16 h00,
- une réception téléphonique tous les jours, matin et après-midi, avec une durée minimale de 30 heures par semaine.

Il a été mis en évidence que les horaires appliqués dans certains services n'étaient pas conformes aux attendus de cette circulaire.

Il est proposé l'application des modalités ci-dessous décrites à compter du 1^{er} avril 2025.

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

A/ Alignement des horaires d'accueil physique du SGC de Nuits St Georges sur un volume de 16 h par semaine.

Deux options ont été proposées au responsable du SGC :

. ouverture 4 demi-journées par semaine de 8h30 à 12h30,

. ouverture 5 demi-journées par semaine de 8h30 à 12h avec un accueil assuré exclusivement sur RDV sur une demi-journée.

Après consultation des agents, la première option est retenue : ouverture au public du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30.

B/ Alignement des horaires d'accueil téléphonique des SGC d'Auxonne, Is S/Tille et Nuits St Georges sur un volume de 30 heures par semaine.

Il convient d'appliquer un accueil téléphonique les vendredi après-midi. Par conséquent, il sera assuré du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Les 3 responsables de ces SGC ont été informés de cette modification.

C/ Modification des modalités d'accueil au SGC d'Is S/Tille.

Le responsable du SGC a fait part de son souhait d'assurer l'accueil physique 4 demi-journées par semaine sans plage horaire réservée à la réception uniquement sur RDV.

Par conséquent, il est proposé que l'accueil physique soit assuré tous les jours (sauf le mercredi) de 08h30 à 12h30 sans RDV.

Les collègues ayant été consultés suite aux décisions d'une harmonisation de l'application de la circulaire, la CFTC a voté favorablement.

Dotation Globale de Fonctionnement : compte-rendu d'exécution 2024 et prévisions 2025

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2024 était initialement de 2 428 617€. Elle a été en définitive de 3 183 270€ (diminution par rapport à celle de 2023).

A titre d'exemple, la consommation d'énergies et de fluides a diminué de 9 %, les frais d'affranchissement ont baissé de 27 %, les dépenses de formation ont triplé.

La DGF 2025 est estimée à 2 485 481€

Bilan 2024 des accueils de proximité

Des permanences fiscales ont été organisées dans 30 communes du département selon un calendrier établi en concertation avec les collectivités ou structures concernées et adapté en fonction des fréquentations enregistrées en 2023 pour celles déjà en place, afin d'assurer notamment une présence renforcée durant les périodes d'échéance (campagne déclarative et campagne contributive).

Trois ont été mises en place en 2024 : à Chatillon S/Seine et Nuits St Georges dans les locaux des France Services et à Beaune à la mission locale.

Au total, 1039 usagers ont été reçus dont 597 pendant la campagne IR (57.5%).

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

Une baisse de la fréquentation (31%) est constatée dans les accueils de proximité déjà en place en 2023. Cinq accueils sur les 27 concentrant 60 % des usagers accueillis : St Jean de Losne, Saulieu, Mirebeau Sur Bèze, Aignay le Duc et Recey Sur Ource qui représente 26 % à lui seul.

En 2025, pour tenir compte de l'absence ou de la faible fréquentation sur certaines périodes de l'année, le nombre de permanences a été revu à la baisse dans 5 communes : Bligny S/Ouche, Nolay, St Seine l'Abbaye, Selongey et Sombornon et les modalités d'organisation ont également été adaptées avec une augmentation du nombre de permanences assurées sur RDV : 40 permanences (26 en 2024) seront organisés uniquement sur RDV dont 22 en visio (11 en 2024).

Par ailleurs, aucune permanence ne sera assurée à la mission locale de Beaune. A l'inverse, une permanence supplémentaire est prévue à la France Service (FS) de Châtillon S/Seine et une au 511^{ème} Régiment du Train à Auxonne.

De nouvelles permanences seront également assurées à la FS d'Auxonne (2), à Longvic (école de gendarmerie) .

La CFTC a mis en avant le fait que le NRP a fragilisé le service public auprès des communes rurales et les praticiens des FS ont moins de technicité que les agents de la DRFIP 21.

Notre organisation a relevé la montée en puissance de la visio lors des permanences.

Bilan 2024 de l'accueil physique dans les services (SIP, SDIF et SGC)

Afin de valoriser la mission d'accueil physique, un recensement exhaustif et permanent des flux d'accueil physique des usagers particuliers est mis en place depuis le 1^{er} février 2022 dans les SIP, le SDIF et les SGC. En 2024, 67 790 usagers ont été reçus soit une baisse de 13.3 % par rapport à 2023 (78 207). Près de la moitié concerne le CFP de la Boudronnée.

Les flux d'accueil diminuent avec -21.2% au SIP de Beaune, -5% au SIP Dijon et Amendes, -41.4% au SIP de Montbard et -27% au SDIF.

Focus sur le SIP Dijon et Amendes avec les motifs de visite :

- . Gestion administrative (copies avis, délivrance d'imprimés, dépôt déclarations, changements d'adresses) 40.5%,
- . Assiette IR, TH, TF 33.5%,
- . Recouvrement amendes 12.7%,
- . Recouvrement IR, TH, TF 8.2%,
- . Autres (PAS, services en ligne, GMBI) 5.1%

Le nombre d'usagers reçus dans les SGC est en légère augmentation de 2.1%. Cependant, les évolutions sont variables d'un SGC à un autre avec une augmentation à Auxonne (+27.8%), Châtillon S/Seine (+44.3%) et

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

Venarey les Laumes (+5.4%) et une baisse à Dijon Métropole (-13.6%), Is S/Tille (-20.7%), et Nuits St Georges (-10.7%).

La fréquentation reste stable à Pouilly en Auxois.

Point d'étape sur l'expérimentation au 1^{er} septembre 2024 du transfert du recouvrement forcé des SIE de Beaune et Dijon au PRS

Depuis le 1^{er} septembre 2024, la DRFIP 21 fait partie de la vague d'extension à 14 directions de l'expérimentation relative à l'organisation-cible du recouvrement forcé des créances des professionnels.

A l'issue des travaux préparatoires, il a été décidé de retenir un seuil de 2 500€ pour le transfert des RAR des 2 SIE vers le PRS.

Point d'étape au 1^{er} mars :

. 3 agents supplémentaires ont intégré le PRS au 1^{er} septembre 2024. Des travaux ont été réalisés pour que les 7 agents du recouvrement forcé soient réunis dans la même pièce.

. les deux premiers batchs de transfert qui portaient sur le transfert du stock ont concerné 271 dossiers (172 venant du SIE de Dijon et 99 du SIE de Beaune) en deçà des estimations initiales.

Les batchs suivants, portant sur les flux, ont permis de rééquilibrer le nombre de dossiers transférés. En flux, un batch bimensuel conduit, en moyenne, au transfert global d'une quarante de dossiers vers le PRS.

. En termes organisationnels, le PRS 21 a retenu un fonctionnement fondé sur une grande polyvalence avec une intégration directe des 3 agents, permettant une montée en compétence rapide.

La cellule dédiée aux procédures collectives au sein du PRS (1 adjoint + 3 agents) n'a pas été impactée par l'expérimentation. La comptabilité, dont la charge augmente mécaniquement, est assurée de manière tournante.

S'agissant du SIE de Beaune, une réorganisation assez profonde du service a été réalisée en septembre 2024, se traduisant par la suppression de la cellule recouvrement.

Le SIE de Dijon a également adapté l'organisation interne de sa cellule recouvrement.

Les échanges entre les encadrants du PRS et des 2 SIE sont réguliers permettant ainsi la mise en place progressive des ajustements liés à cette nouvelle organisation.

L'impact éventuel sur les résultats du recouvrement forcé ne pourra commencer à être objectivé avant plusieurs mois.

La CFTC a questionné la Direction sur le futur transfert des créances fiscales des particuliers au PRS. Celle-ci nous a répondu que le projet avait du retard suite à des difficultés informatiques.

Aucune visibilité à l'horizon.

.

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

Questions diverses (participation de la DRFIP 21 à l'accueil des condamnés à des TIG en 2025, information sur l'avancée des travaux en vue de la densification du site Banque)

1/ La DRFIP 21 participera bien à l'accueil des condamnés pour des Travaux d'Intérêt Général (TIG) cette année. Une convention nationale cadre le dispositif. Les condamnés à de petites infractions au Code de la Route, vol simple, rébellion (générant des amendes ou de courtes peines) effectueront des tâches de manutention, de déménagement au profit de nos structures. Une collègue de la division Stratégie, Budget, Logistique, Immobilier (SBLIC) fera fonction de tutrice auprès de ces personnes qui auront la possibilité de se réinsérer professionnellement. En cas de problème, la DRFIP 21 pourra mettre fin à cette procédure.

La CFTC a demandé si notre collègue tutrice aurait une aide de la part du service probation du ministère de la Justice. La Direction a répondu positivement. A SUIVRE

2/Travaux PI de la Banque :

Le calendrier est bien respecté.

Les collègues du dépôt de fonds ont été réinstallés la semaine dernière. Ceux du service paie ont pris possession dernièrement de leur nouvel emplacement (ex salle de réunion Soissons 1).

Les travaux continueront dans les étages.

3/ La Direction a indiqué que le parking rue du Suzon disposait de suffisamment de places pour accueillir les collègues de la rue Jean Renaud et les nouveaux.

4/ Le nouveau service Centre de Gestion Financière (CGF) Justice créé au 01/04/2025 (18 cadres A,B,C) , connaîtra quelques difficultés de personnel : le cadre A émanant du ministère de la Justice ne viendra pas. Donc la responsable de la Division Etat et son adjointe assureront l'intérim pendant une période indéterminée (surcharge de travail). De plus, un agent C aura un report d'installation au 01/07/2025 (autre surcharge de travail pour les cadres B, C).

5/ Recrutement :

. Une contractuelle A arrivera au service Pôle Régional Immobilier de l'Etat (PRIE) et un cadre A au PCRIP au 01/05/2025.

. Une élève stagiaire A viendra à la Division Animation du Réseau Fiscal Recouvrement et Contrôle (DARFREC) en mai 2025.

. 2 fiches de postes sont publiées sur Passerelles pour un emploi de catégorie A (adjoint au SGC de Châtillon S/Seine) et un emploi de catégorie B au SGC d'IS S/Tille.

. Un agent contractuel en situation de handicap (catégorie B) rejoindra l'ENFIP pour sa formation au 01/10/2025. Il rejoindra le SIP de Beaune.

. M Michel Coudray responsable du SDIF rejoindra le Pôle Contrôle et Expertise au 01/06/2025. M Arnaud Schalbar sera le nouveau responsable du SDIF à la même date.

. de 3 auditeurs (IP) à la Mission Départementale Risques et Audits.

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

. Mme Armelle Burdy, responsable du Pôle Pilotage et Ressources (PPR) est nommée directrice du Pôle Gestion Publique à compter du 14/04/2025.s

6/ Travaux :

. A l'Antenne Hospitalière de Semur en Auxois, l'agent d'accueil situé au RDC part en retraite.

Des travaux de réaménagement (cloisonnement, menuiserie intérieure, électricité) auront lieu au 1^{er} étage afin d'organiser un accueil tournant.

. A Beaune, la cellule sécurité de la Direction Générale exige une partie étanche entre la partie accueil du public et celle de l'Administration. Des travaux seront entrepris.

. Des travaux seront effectués dans la salle restaurant de la Boudronnée.

Prochaine séance mardi 08 avril 2025 portant sur l'organisation de la campagne IR 2025.

Christophe RECOUVREUX, SIP DIJON ET AMENDES service recouvrement (Titulaire)
Céline GUILLAUMIN, Pôle CE antenne de BEAUNE (Suppléante).